

MONITEUR EDUCATEUR

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

Désignation de la formation / Durée / Dates / Lieux

Diplôme d'État de Moniteur Éducateur enregistré au RNCP – 492

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2024

Certificateurs : ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, ministère de la Justice, ministère de la Santé et de la Prévention, ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

- Formation de 2 ans (4 semestres) en alternance de septembre N à juin N+2
- 950 heures de formation théorique en centre de formation
- 1050 heures de formation pratique
- Allègements et dispenses possibles selon le parcours professionnel et les diplômes
- La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté et dans divers lieux de formation pratique principalement sur le territoire Franc-Comtois.

Financements possibles

- Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté en fonction de votre classement à l'issue de la procédure d'admission
- Employeur
- Financement OPCO
- CPF
- CPF de transition (ex CIF)
- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Autofinancement

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant aura acquis les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la validation des différentes épreuves constitutives du diplôme, dans le respect des compétences du référentiel du DE de Moniteur Éducateur des arrêtés du 20 Juin 2007.

Il aura pu appréhender le milieu professionnel à travers la formation pratique.

Les objectifs généraux seront les suivants :

- Exercer une relation éducative au sein d'un espace collectif
- Animer et organiser la vie quotidienne dans une visée de socialisation et d'intégration
- Participer au dispositif institutionnel.

Pré-requis pour accéder à la formation

Aucun prérequis

Aucune condition d'âge n'est exigée.

Public concerné par la formation et effectif

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant exercer un métier dans le domaine social, attirée par le contact humain et le travail de terrain.

Promotions de 25 apprenants minimum à 65 apprenants maximum

Modalités / délais d'accès ou d'inscription à la formation

Sont admis de droit en formation à la suite du dépôt de leur dossier de candidature :

- Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;
- Les candidats ayant déjà signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein d'établissements et services médico-sociaux ;
- Les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences de DEME relevant de l'arrêté de 2007 relatif au DEME ;
- Les candidats ayant préalablement acquis un ou plusieurs blocs du DEME relevant des dispositions du présent arrêté.

Pour les autres, l'admission en formation conduisant au DEME est subordonnée au dépôt d'un dossier et un entretien.

Entretien de 30 minutes destiné à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de ME ainsi que son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession. Il est conduit à partir d'une note rédigée au préalable par le candidat.

Programme de la formation

La formation théorique est structurée en 3 blocs de compétences

Bloc 1 - 455h - Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

Bloc 2 - 420h - Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive

Bloc 3 - 125h - S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la conduite des accompagnements dans une logique de parcours

Les blocs 1 et 3 sont communs avec la formation de technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens techniques :

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

L'IRTS dispose :

- De salles de cours équipées d'internet et de vidéoprojecteurs
- D'une salle d'activité
- D'une plateforme Moodle d'apprentissage en ligne
- D'un Centre de Ressources Documentaires
- D'un espace d'information sur le vie apprenante consultable depuis WebAurion
- Espace restauration (mise à disposition de fours micro-ondes)

Modalités pédagogiques :

- Journées d'intégration
- Adaptation des parcours de formation : allègement et/ou dispense, bilan de positionnement, renforcement sur mesure, accompagnement du handicap
- Suivi individualisé
- Séances de formation théorique en présentiel avec support de cours diversifiés
- Interventions de professionnels et de personnes concernées
- Actions de formation sur sites
- Parcours de formation numériques synchrones et asynchrones
- Formation professionnelle en formation pratique, suivi assuré par un référent professionnel et un référent pédagogique

- Sessions communes (inter filière)
- Travaux dirigés en petits groupes : analyse de la pratique, accompagnement des dossiers de certification, méthodologie de recherche et analyse globale du champ médico-social.
- Guidance pour écrits certificatifs
- Temps de promotion
- Médiations techniques et culturelles
- Mises en situation professionnelle et études de cas
- Journées d'étude, conférences, ciné-débat
- Visite sur site d'établissements, de structures, services, dispositifs...
- Mobilité internationale

Moyens d'encadrement

Les apprenants disposent d'un secrétariat dédié pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

Ils sont encadrés par un responsable de la formation qui est aussi responsable d'année, de référents de TD et un référent de domaines de compétence.

Un travail régulier est mené avec les sites qualifiants et référents professionnels.

Une équipe au CRD soutient les apprenants dans leur recherche bibliographique crd@irts-fc.fr

Un travail régulier est mené avec les sites qualifiants et référents professionnels.

Un référent mobilité internationale, un référent handicap et un référent orientation sont à leur disposition dans le cadre de situations ou de projets .

Modalités de suivi et d'évaluation de la formation

Modalités de suivi :

- Feuilles de présence globales et attestation individuelle mensuelle
- Feuilles d'émargement individuelles à destination des organismes financeurs

Modalités d'évaluation :

- Validation semestrielle de modules de formation en ECTS
- Évaluations écrites ou orales sous forme de contrôle de connaissances ou études de situations,
- Analyse de documents
- Mises en situation professionnelle
- Préparations aux certifications, épreuves et soutenances blanches

Validation de la formation

Diplôme du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère des Affaires Sociales

Le diplôme est délivré aux candidats qui ont obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des certifications reliées aux blocs de compétences du DEME.

L'obtention d'une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à une épreuve de l'examen donne lieu à la délivrance d'un Domaine de Compétences et d'un Bloc de compétences.

Taux de réussite sur notre site internet

Débouchés à l'issue de la formation

Le DE ME permet :

- D'intégrer directement les équipes des établissements sociaux et médico-sociaux
- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité horizontale et de dispenses de certification des formations de TISF sous conditions de sélection
- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité verticale et dans le respect des conditions d'accès à des formations aux diplômes de grade 6 du travail social : DEES – DEEJE – DEASS – DEETS – CAFERUIS

Contacts

Responsable de formation

Eric WIRTZ
eric.wirtz@irts-fc.fr

Pour les financements, se renseigner auprès de :
Laurence JOLIER **secrétaire pédagogique de la filière ME** – laurence.jolier@irts-fc.fr

Notre établissement est accessible aux personnes en situation de handicap
Référent Handicap : referent.handicap@irts-fc.fr

Informations utiles

Taux de réussite au diplôme 2024 : 91,4% (34 présentés – 32 admis)
Taux de satisfaction à l'issue de la formation : 95% (20 répondants)

Droits d'inscription : 189 euros pour l'année 2024-2025
Coût de la formation : 14 031,50 €
Prix de l'heure parcours partiel : 16€24 /h
Frais CRD : caution de 70 euros

Coût de l'admission : 110 €
Coût de la double inscription ME / TISF : 140€

L'IRTS propose la formation OASIIS Handicap. OASIIS Handicap est un dispositif qui favorise l'accès aux métiers des secteurs social et médico-social et de la santé des personnes en situation de handicap.

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25051 BESANÇON Cedex
03 81 41 61 00 - www.irts-fc.fr

MAJ – 12/01/2025